Elections Législatives du 18 Novembre 1962

3ème CIRCONSCRIPTION

INDEPENDANT ET PAYSAN D'UNION REPUBLICAINE



Louis DUMAS

Né le 10 décembre 1910 à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Docteur-Vétérinaire, lauréat de la Faculté de Lyon.

Conseiller Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule désigné le 14 septembre 1944, à la Libération.

Maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule depuis le 19 octobre 1947, sans interruption, réélu le 26 avril 1953 et le 8 mars 1959.

Conseiller Général depuis le 27 avril 1958.



Charles BLANCHET

Né le 14 février 1907 à Deux-Chaises.

Docteur en Médecine, lauréat de la Faculté de Paris.

Maire du Montet depuis le 26 avril 1953. Réélu le 8 mars 1959.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 18 novembre prochain, vous êtes appelés à élire les députés de l'Assemblée Nationale. Ce n'est pas sans avoir profondément réfléchi et parce que je pense qu'il est de mon devoir de le faire, que je me présente à vos suffrages. C'est un acte d'une incontestable gravité que j'accomplis et que vous accomplirez vous-mêmes en déposant votre bulletin de vote. Cette élection est lourde de conséquences pour toute la France et engage votre avenir. Quant à vous, si vous souhaitez que votre circonscription soit enfin représentée par un homme de chez vous, de votre région, un Bourbonnais, vous pouvez en décider en nous faisant confiance. Ce faisant, vous aurez apporté votre voix à un citoyen attaché aux principes républicains, aux libertés démocratiques, sachant s'élever contre l'arbitraire, cherchant à être objectif et désireux d'assurer la permanence des institutions républicaines.

Notre programme consiste à faire prévaloir une rénovation de la démocratie, du progrès économique et de la justice sociale. Nous voulons la construction de l'Europe et la solidarité internationale au service de la paix. Pour cela, l'union est nécessaire. Nous cherchons à en donner l'exemple à l'échelon communal, nous en donnons l'exemple chez les indépendants-paysans ; il ne dépend pas de nous qu'elle ne soit plus large.

En premier lieu, il importe que la Constitution soit appliquée dans **LA SEPARATION ET L'EQUILIBRE DES POUVOIRS.** Il est inconcevable qu'une seule direction puisse disposer du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. Il faut maintenir une stabilité qui ne peut être que bénéfique pour notre pays, en éliminant ces renversements de ministères qui nous ont fait tant de mal. Nous tenons tout particulièrement à **L'INDEPENDANCE DE LA JUSTICE,** sans laquelle elle n'existe plus.

Dans le domaine économique et social, nous sommes contre l'inflation dont les premières victimes sont les vieillards, les retraités et les économiquement faibles, même s'ils ne sont pas titulaires de la carte, qui ne leur donne que de très minimes avantages. Nous voulons que soient sauvegardées la libre entreprise et l'exploitation agricole familiale, en cela fidèles à nos **PRINCIPES LIBERAUX.**

La **libre entreprise** est pour nous l'un des principaux facteurs de la vitalité de notre pays. Elle paraît jusqu'à maintenant ignorée ou laissée à l'écart par les pouvoirs publics. Les commerçants, les artisans, les membres des professions libérales, les entrepreneurs familiaux, les exploitants agricoles, qui constituent l'élément moteur de notre économie et forment la vraie richesse de la France, ne sont, de la part de l'Etat, que l'objet de ponctions fiscales. Nous défendons l'entreprise familiale, le patrimoine, et l'accession à la propriété.

Nous souhaitons une coopération étroite entre employeurs et salariés, qui doit apporter à la fois une amélioration des conditions de travail et une politique de plein emploi et d'assurance contre le chômage.

Nous voulons la protection des catégories sociales les plus défavorisées, et en particulier des vieillards.

Nous défendons les droits des Anciens Combattants.

L'effort de la nation doit être tourné vers **L'INTEGRATION DES FRANÇAIS D'ALGERIE,** vers une **POLITIQUE DE LOGEMENTS** pour favoriser l'installation de nombreuses familles, vers une réalisation rapide de **CONSTRUCTIONS SCOLAIRES,** vers la formation de maîtres dignes d'y enseigner. Une réforme de l'Enseignement permettant aux jeunes, quels qu'ils soient, de pouvoir faire des études et accéder à un niveau correspondant à leur valeur intellectuelle, est de la plus grande urgence, il s'agit là de l'avenir de la France.

Vivant chaque jour et depuis de nombreuses années au milieu du monde rural, comme mon suppléant, le docteur Blanchet, maire du Montet, nous sommes à même de comprendre et de défendre ce milieu qui est le nôtre.

Nous voulons une **MODERNISATION DE L'AGRICULTURE,** avec pour base pour nos jeunes, des cours d'enseignement agricole et **LA PARITÉ SOCIALE DU MONDE DE L'AGRICULTURE** (retraites, assurances maladie, prestations).

Le problème des marchés et des débouchés de nos produits doit être résolu.

Certes, ce programme impose des charges à l'Etat, mais il est possible de dégager des crédits, sans imposer à la nation des efforts excessifs.

IL FAUT NEGOCIER AVEC NOS ALLIÉS UNE FORCE DE FRAPPE QUI NE SERA PLUS NATIONALE, en obtenant une défense intégrée.

IL FAUT ELIMINER NOMBRE DE DEPENSES SOMPTUAIRES.

Dans le domaine diplomatique, **LA FRANCE DOIT ETRE PRESENTE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES,** il nous faut avoir notre place dans l'Europe nouvelle.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous n'oublions pas les difficultés plus particulières à votre région où l'emploi manque, où le paysan rencontre des obstacles de plus en plus insurmontables, où l'exode rural vide le département de l'Allier, et plus particulièrement notre circonscription où l'activité ne se renouvelle pas, mais va décroissante.

Le premier rôle de votre représentant sera d'obtenir que cette circonscription ne reste plus à l'écart d'une évolution qui devrait amener une activité accrue, un mieux-être, une possibilité de vie meilleure aux Français actuellement défavorisés que nous sommes, et que nous n'entendons pas rester.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Louis DUMAS

Candidat INDEPENDANT ET PAYSAN D'UNION REPUBLICAINE

Suppléant Eventuel : Docteur Charles BLANCHET Maire du Montet

Vu : le Candidat.

Imp. R. Chanot - St-Pourçain